

## RESPONSABLE COMPTABILITE (H/F)

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, association loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1957, œuvre depuis 70 ans pour la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté (isolées comme familles).

Implantée sur la ville de Lyon et ses proches environs, elle déploie son savoir-faire sur plusieurs activités et de nombreux sites sur lesquels interviennent en complémentarité 310 salariés et 1270 bénévoles.

Pour accompagner son développement, le FOYER recherche son ou sa futur(e) responsable comptabilité.

### Mission générale

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice Administration Finances, le ou la responsable comptabilité aura la charge d'assurer, avec son équipe, la tenue de l'ensemble de la comptabilité générale et analytique de l'association.

Il ou elle aura également pour mission d'analyser le fonctionnement du service comptable et de ses outils, afin de proposer des améliorations dans l'organisation et supports utilisés.

### Missions détaillées

#### Comptabilité générale & analytique

- Superviser la correcte saisie des écritures comptables et leur affectation analytique
- Assurer l'intégration des écritures de paye dans la comptabilité
- Réaliser et contrôler les déclarations fiscales (IS)
- Assurer la comptabilisation et le suivi des comptes généraux de provisions, de subventions d'investissement, de fonds dédiés et de haut de bilan
- Effectuer les écritures d'inventaires de fin d'année pour préparer les états financiers
- Assurer la préparation des comptes annuels (Bilan, Compte de résultat, CER) en conformité avec la législation et l'élaboration du dossier justificatif de clôture
- Analyser les comptes et leurs variations
- Gérer la facturation clients (ACI, divers)
- Assurer le traitement des participations financières et de la gestion locative en comptabilité
- Gérer la caisse principale du FOYER
- Superviser l'enregistrement des dons en comptabilité et leur encaissement
- Contrôler les rapprochements bancaires.
- Suivi de la trésorerie avec la DAF
- Assurer les relations quotidiennes avec les établissements bancaires.

#### Relations avec les partenaires externes

- Définir les plannings d'audit des comptes avec les Commissaires aux Comptes
- Assurer l'interlocution avec les banques

#### Management et Administratif

- Animer l'équipe comptable
- Organiser le travail des différents salariés et l'interlocution avec l'ensemble des services du FOYER.
- Veiller à la progression continue de chacun dans le service et à l'acquisition de compétences
- Définir, rédiger et veiller à l'application des procédures comptables
- Être force de proposition dans l'amélioration des outils et procédures utilisés.

### Profil recherché

Issu(e) d'une formation supérieure en comptabilité ou école de commerce, vous justifiez d'une expérience réussie sur un poste équivalent de 3 ans minimum.

Vous disposez d'une excellente connaissance de la réglementation comptable française ; la connaissance des règles applicables aux associations ou organismes à but non lucratif serait un plus.

Vous êtes reconnu(e) pour votre autonomie, rigueur, sens de l'organisation, capacité d'analyse, et discrétion. Doté(e) d'un bon sens du relationnel et la communication, vous aimez le travail en équipe et serez capable de mener à bien vos missions dans le contexte particulier d'une association, du travail transversal et en lien avec des bénévoles.

Enfin, la maîtrise de l'outil informatique et d'un logiciel de comptabilité est indispensable (idéalement CEGID).

### Poste

- Contrat à durée indéterminée – Temps plein
- Lieu de travail : Lyon 7<sup>ème</sup>
- Statut Cadre
- Possibilité de bénéficier d'un jour de télétravail par semaine à partir de 6 mois d'ancienneté

**Rejoignez notre association** en postulant sous la référence **RESPCO\_022022** uniquement par mail à l'adresse suivante [recrutement@fndsa.org](mailto:recrutement@fndsa.org)

**CV et lettre de motivation obligatoires**

**Date limite pour postuler : 20/02/2022**

Le délai de traitement des candidatures pour ce recrutement est estimé à 1 mois après la date limite pour postuler. Passé ce délai, merci de bien vouloir considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

